

NOVEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	1	2

Agenda

INAUGURATION GIRATOIRE

Samedi 3 novembre à 11h,
rte des Brolliets.

RÉAMÉNAGEMENT GRAMAN

Séance participative **mardi 6 novembre** à 18h30,
salle communale.

SPECTACLES POUR ENFANTS

• **10.11.18: Clown Macaroni**
 • **17/18.11.18 : Les Croquettes**
 (Voir p.4)

SANT'E' SCALADE

Entraînements pour les 3P à 8P:
6, 13 et 20 novembre à 17h,
devant la salle de gymnastique.

BIBLIOBUS

Place communale, **vendredis 9 et 23 novembre** de 15h à 18h.

VOTATION POPULAIRE

Dimanche 25 novembre
de 10h à 12h, salle communale.

ENCOMBRANTS

Jeudi 29 novembre (à déposer avant 7h du matin aux emplacements habituels mais au plus tôt la veille).

Spectacles pour les enfants les 10, 17 et 18 novembre 2018 (voir p.4)

Fête de la Paroisse Protestante - 3 et 4 novembre à Jussy

Un programme varié vous attend durant ces deux jours à la salle des fêtes et au temple de Jussy. Vous trouverez tous les détails sur le site de l'organisateur <http://jussy.epg.ch/fete-de-paroisse>, mais aussi sur www.puplinge.ch.

30 billets gratuits pour un match de hockey du GSHC

Ces billets sont offerts pour le match du 23.11.2018 qui opposera le GSHC au EHC Bienne. Les réservations se font uniquement en passant à la réception de la Mairie ou en appelant le 022 860 84 40.



Ramasser les crottes de son chien, une obligation légale

Pour lutter contre le manque de civilité de certains propriétaires de chiens, la Mairie a demandé à la police municipale de renforcer les contrôles. A Genève, la loi cantonale *LChiens* (Art. 1 et 2) indique qu'il est obligatoire de ramasser les déjections de son chien. Chaque contrevenant s'expose à une amende de CHF 200.-. Pour rappel, 15 distributeurs à caninettes sont répartis sur le territoire communal.

Mise aux normes des containers des déchets ménagers avant le 1^{er} décembre 2018

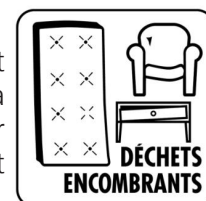
Selon les Art. 4 al. 5 et 6 (propriétaires) et Art. 14, al. 1 et 5 (entreprises), du règlement communal sur la gestion des déchets, les containers destinés aux ordures ménagères doivent obligatoirement répondre aux critères suivants:

- container en plastique
- contenance de 140 ou 240 l. max. pour les privés / 600 ou 800 l. max. pour un regroupement d'habitations ou quartier
- indication lisible de l'adresse pour les privés + nom de l'entreprise pour les sociétés
- logo du type de déchets collé sur le container
- pour les entreprises, 1 container max. de 140 ou 240 l. par levée. Pour des volumes supérieurs, l'entreprise doit faire appel à un transporteur privé à ses frais.

Le délai pour la mise aux normes des containers est fixé au 1^{er} décembre 2018. Dès cette date, les containers qui ne répondent pas aux critères ne seront plus levés et les propriétaires s'exposeront à des amendes. La Mairie est à disposition pour tout complément d'information.

Dépôts des objets encombrants

Les objets destinés au ramassage des encombrants doivent impérativement être déposés aux emplacements habituels la veille dès 19h ou le matin même avant 7h. Merci de laisser un passage suffisamment large sur les trottoirs par respect pour les piétons, poussettes et personnes à mobilité réduite.



Rétrospective du photographe Cyril Kobler

Avec l'exposition «Itinéraire d'un photographe», la ville de Versoix met à l'honneur Cyril Kobler, un habitant de Puplinge. La rétrospective aura lieu du 27.11.2018 au 13.01.2019 au ch. Jean-Baptiste Vandelle 8 à Versoix.

Mairie de Puplinge : Lundi à vendredi, **7h30-12h et 14h-17h**. (Horaires vacances scolaires, lundi à vendredi de 7h30-12h30).

Edition puplinfo - Mairie de Puplinge - rue de Graman 70 - 1241 Puplinge - T 022 860 84 40 - F 022 860 84 49 - info@puplinge.ch
 Ce numéro et les précédents peuvent être consultés sur www.puplinge.ch, rubriques : Accès direct / Journal communal



Soyons attentifs aux hérissons

Durant l'automne, les hérissons doivent constituer des réserves pour l'hiver et chercher un abri adéquat. Pour cela, ils parcourent de grandes distances et traversent de nombreuses routes, particulièrement pendant les heures nocturnes. Prenons garde à ces petits mammifères qui paient chaque année un lourd tribut. Quand vous apercevez un animal sur la route, ralentissez ! La nuit, un animal aveuglé par vos phares ne saura plus comment se diriger. Evitez de l'éblouir avec les grands phares et attendez qu'il ait traversé avant de reprendre votre route normalement.

La parole aux... élèves de 5P à 8P

«Les élèves de l'école primaire de Puplinge ont été ravis de participer à une visite de la commune lors de la journée de la démocratie le mardi 2 octobre 2018.»

• **Classe de 5P - Cindy Amposah et Kathia Tabibian / Sabina Lavenex**

«De cette belle journée, nous avons retenu que c'est la Mairie qui organise toutes les fêtes et surtout les promotions. Elle loue les manèges. C'est également la Mairie qui s'occupe des abonnements de train et de bus et offre chaque année des billets pour aller voir des matchs de hockey. Elle s'occupe des médailles pour les chiens, elle publie le journal Puplinfos. On peut aussi commander de nouvelles cartes d'identité. La voirie s'occupe de l'entretien des parcs du préau et des routes. Elle s'occupe aussi des déchets et des encombrants. Nous avons appris beaucoup de choses intéressantes.»

• **Classe de 5P/6P - Althéa Gut**

«Merci pour la journée de la démocratie. Nous avons appris un tas de choses sur Puplinge. Nous avons pu rencontrer toutes les personnes qui travaillent pour la mairie. Vous êtes nombreux ! Nous avons beaucoup aimé vos locaux (mariages, réunions,...) et vos écrans géants pour travailler. Nous avons pu remarquer à quel point la mairie est indispensable au bon fonctionnement de notre école et des différentes fêtes qu'elle organise. Merci !»

• **Classe de 6P/7P - Jerry Cuttaz et Marilyn Baumann**

«Nous sommes arrivés à la mairie et nous avons appris beaucoup de nouvelles choses qui nous ont étonnées... Premièrement, nous avons été surpris du coût de l'organisation des promotions. Deuxièmement, nous avons été marqués par le nombre de personnes s'occupant du fonctionnement de la commune. Pour terminer, nous n'aurions jamais imaginé que la réception de la mairie propose autant de services, tels que les billets des TPG ou encore la médaille pour les chiens. Nous sommes rentrés à l'école enrichis de cette visite. Merci.»

• **Classe de 7P - Patrick Isabella Valenzi / Claude Bélicha**

«Durant cette visite, nous avons été impressionnés par les activités que la réception effectue : comme les médailles pour chiens, les abonnements TPG, les réductions pour la piscine et la patinoire, les cartes de train mais également la subvention de 250 francs pour l'achat d'un vélo électrique. Le coût des promotions et la taille de la salle du conseil nous a aussi stupéfaits.»

• **Classe de 8P - Eric Bakhch-Pour**

«Nous avons visité les locaux de la commune et avons rencontré diverses personnes. Nous avons, entre autres, appris comment s'organisent les promotions et combien cette fête coûte cher. En fin de journée, nous avons été la toute première classe à participer à une séance de l'Exécutif. Normalement, cette réunion a lieu dans une petite salle, mais comme nous étions présents, elle a eu lieu dans la salle du conseil municipal.»

Semaine de la démocratie

15 septembre et du
1^{er} au 6 octobre 2018

La démocratie
sans filtre





CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance
aura lieu le **mercredi**
14.11.2018 à 20h30.

puplinfo 11 2018

Les ECHOS du CONSEIL MUNICIPAL

Dans cette rubrique, vous trouvez les principales décisions prises et/ou informations concernant le Conseil municipal. Les délibérations peuvent être consultées en ligne (une fois le délai légal avant affichage de 8 jours atteint), ainsi que les procès-verbaux lorsque ceux-ci ont été approuvés, sous www.puplinge.ch, rubriques: Présentation / Politique / Conseil municipal / Délibérations ou Procès-verbaux.

Séance du 31.10.2018 (extrait de l'ordre du jour)

- Nomination des présidents et vice-présidents des locaux de vote pour l'année 2019
- Commission ad-hoc Information-Participation
- Image directrice - route de Presinge - vote d'un crédit d'étude
- Servitudes Hutins - vote d'une délibération
- Réaménagement de la rue de Graman - vote d'un crédit d'étude complémentaire
- Chemin du Barot - vote d'un crédit d'investissement
- Présentation du budget 2019.

3 places de parking à louer en extérieur

Ces places de stationnement se situent à la rue de Frémis, entre la poste et la sortie du garage souterrain du quartier des Hutins. Le prix mensuel de la location est de CHF 60.- la place. En cas d'intérêt, veuillez contacter directement la Régie du Rhône au 058 219 00 00.

Autorisation parentale pour mineur-e

Si votre enfant est amené à voyager hors du territoire suisse non accompagné de ses deux parents, il devra être en possession d'un document d'identité valable. Selon le pays de destination, une autorisation de sortie du territoire suisse peut être exigée. Nous vous remercions de consulter la page officielle de l'État de Genève à ce sujet qui vous renseignera sur la marche à suivre: www.ge.ch/document/ocpm-autorisation-parentale-mineur.

Service d'accompagnement «Mobilité pour tous»

Si votre mobilité est réduite par un handicap temporaire ou permanent et que vous ne pouvez vous déplacer sans aide, vous pouvez faire appel à ce service d'assistance personnalisé et gratuit, créé en partenariat avec la Fondation Foyer-Handicap. Un-e accompagnateur-trice au bénéfice d'une formation spécialisée vient vous chercher à votre domicile, vous aide à prendre votre titre de transport et vous assiste tout au long du trajet jusqu'au retour chez vous. Ce service d'accompagnement gratuit (en dehors du coût du titre de transport) est possible du lundi au vendredi de 8h à 18h (sauf jours fériés). La réservation doit se faire 48 heures à l'avance (022 328 11 11 - mobilitepour tous@label-fh.ch). Informations sur www.tpg.ch/services-en-plus. Attention: ce service ne concerne pas les personnes en chaise roulante qui doivent s'adresser à la Fondation Foyer-Handicap (022 794 52 52 - www.foyer-handicap.ch).

Programme proposé par le Club des Aînés

- **Mardi 6 novembre à 9h30 - Balade** «De la Renfile à la Louvière». Rendez-vous rue de Frémis 12. Inscription: Jean-Marie Court, 079.583.14.05 - jm-court@bluewin.ch.
- **Jeudi 8 novembre, 9h à 11h - Petit déjeuner** - rue de Frémis 12. Inscription avant le 05.11.18: Sylviane Engels, 076.441.47.21 - sylenge@gmail.com.
- **Jeudi 15 novembre à 14h - Activités jeux** - rue de Frémis 12. Entrée libre. Renseignements: Willy Blättler, 022.349.25.14 - rita.blaettler@bluewin.ch.
- **Vendredi 23 novembre à 10h - Petite balade pour un café** - Rendez-vous rue de Frémis 12. Inscription: Alex Cornu, 026.660.12.82 - alex.cornu@bluewin.ch.
- **Vendredi 30 novembre à 12h - Déjeuner** à l'Auberge de Thônex. (av. Tronchet 14). Inscription avant le 15 du mois: Josette Wuest, 022.349.69.73.

RAPPEL d'activité pour les personnes inscrites uniquement: ateliers sur la mémoire les jeudis 8, 22 et 29 novembre à 14h, local des Aînés, rue de Frémis 12.



CLUB DES AÎNÉS DE PUPLINGE

Rue de Frémis 12 - 1241 Puplinge

Président

M. Jean-Marie Court - 022.349.28.07



SPECTACLE DE CLOWN
pour les enfants de 4 à 10 ans
Samedi 10 novembre 2018
salle communale

15h00 - SPECTACLE avec ton ami
le clown Macaroni
16h30 - GOÛTER pour les enfants
offert par la Commission Animation

L'inscription au spectacle et au goûter
se fait en Mairie jusqu'au mercredi
7 novembre 2018.

**Attention, le nombre de places est
limité.**

Le spectacle est réservé exclusivement aux
habitants de Puplinge (dès 4 ans).

Les Croquettes

SPECTACLE DE MARIONNETTES
par les Croquettes

«TRÉSORS DANS LA GLACE»
pour les enfants dès 4 ans

- **Samedi 17 novembre 2018**
à 14h30, salle communale
- **Dimanche 18 novembre 2018**
à 11h et 14h30,
salle communale

Billets en vente à l'entrée CHF 10.-.
Pas de réservation.

www.lescroquettes.ch



Au pays des glaces, Nanuk et Youpik découvrent
un trésor. L'avidité de leurs parents provoque une
catastrophe écologique. Nos deux amis arriveront-
ils à sauver leurs congénères ?

Sous forme de conte, le jeune public sera amené
à réfléchir aux conséquences dramatiques
de comportements irresponsables face aux
ressources naturelles.

Ils apprendront aussi que des solutions peuvent
se trouver par la réflexion, l'action, le courage et
l'engagement.